



Sacré-Cœur, le 3 septembre 2008

Examen stratégique de la
Société canadienne des Postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

*Havre
naturel
unique
au
monde!*

Madame, Monsieur,

Le conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur me prie de vous transmettre un extrait de résolution indiquant notre opposition à la réglementation de Postes Canada et exigeant des audiences publiques, afin que soit consulté les utilisateurs, c'est-à-dire la population.

Actuellement, notre population est desservie par un bureau de Poste Canada de poste local et nous sommes très satisfaits des services de celui-ci.

Nous croyons sincèrement que si le gouvernement affaiblit ou supprime le privilège exclusif, Postes Canada risque de diminuer et/ou fermer les bureaux de poste de petite localité comme la nôtre.

Le service postal est un outil essentiel au développement des communautés ainsi que de l'économie locale et régionale de la Côte-Nord.

Nous espérons que notre demande sera prise en considération et veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le secrétaire-trésorier adjoint


Thérèse Gauthier

TG/dv

88, rue Principale Nord
C.P.159
Sacré-Coeur
Québec G0T 1Y0

p. j.

Tél.: (418) 236-4621
Fax: (418) 236-9144
Courriel: s-c@municipalite.
sacre-coeur.qc.ca

QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

EXTRAIT CONFORME DU PROCÈS-VERBAL de la séance ajournée du Conseil Municipal de la Municipalité de Sacré-Cœur, M.R.C. de la Haute-Côte-Nord, tenue le 21 juillet 2008, à 19 h 30, à l'endroit ordinaire des séances du Conseil, à laquelle assemblée il y avait quorum.

RÉSOLUTION 2008-07-412

Demande urgente de mémoires pour le maintien du service postal et universel

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

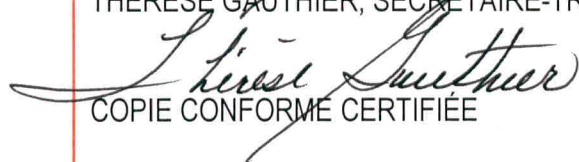
Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Par ces motifs et sur la proposition de M. Yanick Morin, appuyée par Mme Lise Boulianne, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sacré-Cœur fasse parvenir une lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE À SACRÉ-CŒUR, CE 21 IÈME JOUR DE JUILLET 2008.



THÉRÈSE GAUTHIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT



COPIE CONFORME CERTIFIÉE